

*La prise en compte du handicap moteur dans l'apprentissage de la conduite.*



Nous pouvons vous accompagner dans vos besoins de formation théorique.

Toutefois, nous ne possédons pas de véhicule aménagé pour répondre à vos besoins de formation pratique.

Nous pouvons vous accompagner dans vos démarches administratives et vous orienter vers des collègues équipés, compétents et expérimentés dans ce type de formation, sur simple demande.